

Environnement et Patrimoine du Bourg d'Eysines

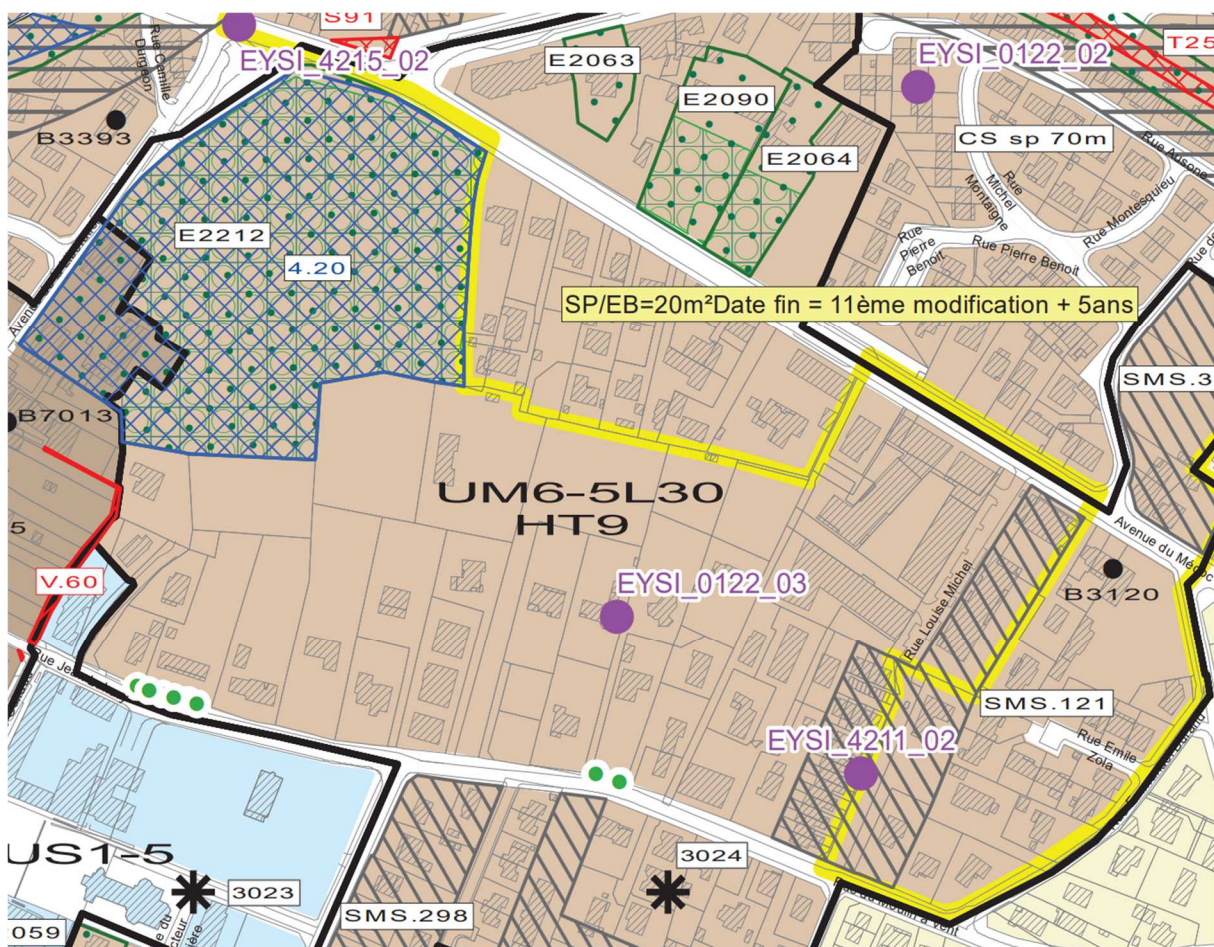
Association Loi 1901 n° w332017931 –13 rue Raoul Déjean 33320 EYSINES

sauvonslebourg@gmail.com www.sauvonslebourg.org

Observations N° 4 / 9

OBJET : Secteur Rue LAHARRY/CHATEAU LESCALLE

1



Monsieur le commissaire enquêteur,

Cette zone vient d'être élargie en englobant le château LESCALLE (ancienne maison noble de Plassan). Ce château et son parc mériteraient d'être classés « monument historique ».

L'association connaissance d'Eysines écrit sur son site le 3 janvier 2023 :

« le château de Lescalle est sans doute l'une des plus anciennes et des plus belles demeures d'Eysines. »

Notre association est inquiète sur son devenir. Le projet de l'enquête publique ne précise pas sa destination.

EPBE souhaite, à l'avenir, l'acquisition par la Commune/Métropole du château et des 3 hectares de parc pour faire un parc public dans le bourg. (Ex : Saint Médard en Jalles le moulin du THIL)

Le 23 février 2023 madame le Maire écrivait à l'association :

« Il convient de préciser en préambule que nous n'avons nullement évoqué ce sujet sur les réseaux sociaux. Il en a été toutefois question lors du conseil municipal du 7 décembre dernier au cours duquel à été indiquée la création d'une nouvelle salle de sport adossée au projet de Carès. Celle-ci est envisagée dans un endroit central au centre bourg proche du collège et à proximité de tous les quartiers, sur un site où pourrait être créé du stationnement mutualisé avec d'autres équipements. Bien entendu, il ne s'agit que d'une potentialité qui n'est absolument pas finalisée à ce jour. L'exhaustivité des échanges qui ont eu lieu à ce propos sont retranscrits dans le PV du conseil du 7 décembre que vous retrouverez en ligne après adoption ».

Nous souhaitons des engagements précis sur cette zone très élargie lors de cette enquête publique.

Bien cordialement

Monique GUEDON Présidente

4/06/2023